



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E90800

VALABLE JUSQU'AU 06/09/2026

ÉDITÉ LE

25/02/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/01/2011

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 24/06/2024  
5 000

Raison sociale : AXIOME 13

13 ZA DU PUJOL  
13390 AURIOL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC AURIOL

Siret : 530 223 478 00039

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 400026419

Assurance Responsabilité Travaux :  
SWISSLIFE AB 011254474

Assurance Responsabilité Civile :  
SWISSLIFE AB 011254474

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Téléphone : 06 46 40 62 09

Portable : 06 24 50 01 18

Fax :

Site Internet : <http://www.axiome13.fr>

E-mail : [contact@axiome13.fr](mailto:contact@axiome13.fr)

Responsabilité légale :  
PELLETIER ROMAIN GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                         | * Date d'attribution |
|------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5133 | Installation de chauffe-eau thermodynamique                                                                                   | 06/06/2023           |
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 06/06/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                    | Date d'attribution |
|-------------------------------|--------------------|
| o Pompe à chaleur : chauffage | 01/01/2021         |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.